

Communiqué de presse

L'anesthésie de l'enfant

Un bon accompagnement, de la préparation au réveil

Un concours national ouvert aux services d'anesthésie



Paris, 21 septembre 2011

L'association SPARADRAP organise, avec le soutien du Laboratoire Abbott, de la Fondation Apicil, de la Fondation de France, de l'Union Nationale des Associations Familiales et sous le parrainage du Ministère de la Santé, un concours national sur l'anesthésie de l'enfant.

1 million d'enfants sont anesthésiés chaque année. Même si les conditions techniques et la sécurité ont largement progressé, l'anesthésie reste une source d'inquiétude importante pour l'enfant comme pour ses parents. A l'appréhension concernant le succès de l'opération, se mêlent la peur de se rendre dans un lieu inconnu (le bloc opératoire), la peur de l'anesthésie, de la séparation d'avec les parents, de la douleur.

Ces peurs légitimes peuvent considérablement être réduites lorsqu'un projet d'accueil spécifique pour les enfants est mis en place par le service d'anesthésie. En effet, des solutions existent pour faciliter le parcours et l'accompagnement de l'enfant au bloc opératoire, de la préparation jusqu'au réveil.

Les pratiques adaptées à la pédiatrie peuvent être d'ordre technique ou médical (matériel spécifique, évaluation et prévention de la douleur...), architectural (décoration des espaces, création d'espaces dédiés), organisationnel (postes ou temps dédiés à l'information, gestion du flux, coordination avec les autres services concernés...), relationnel (approche ludique, distraction...), etc.

En organisant ce concours, l'association SPARADRAP souhaite valoriser les réalisations d'équipes d'anesthésie visant à améliorer l'accueil des enfants, pour repérer les idées efficaces et reproductibles et encourager d'autres équipes à s'en inspirer.

Comment participer au concours ?

- **Le règlement complet** est disponible sur le site Internet www.sparadrapp.org, accès *Professionnels*, rubrique *Actualités*.
- **La date limite de réception des dossiers** de candidature est fixée au 2 mai 2012, ce qui laisse plusieurs mois aux équipes pour s'engager dans cette démarche, la consolider ou l'évaluer.
- **Les résultats** seront annoncés en septembre 2012.
- **Le jury attribuera des prix** variant entre 1 000 et 3 000 euros, l'enveloppe globale des prix s'élevant à 15 000 euros (grâce à la Fondation Apicil).

Contact presse : Malka Jakubowicz – Association SPARADRAP - Tél. : 01 43 48 76 48 – communication@sparadrapp.org

Les partenaires du concours national sur l'anesthésie de l'enfant



Association SPARADRAP, Pour guider les enfants dans le monde de la santé

48, rue de la Plaine, 75020 Paris – Tél. : 01 43 48 11 80 – www.sparadrap.org

Contact : Malka Jakubowicz, chargée de communication – communication@sparadrap.org

Créée en 1993 par des parents et des professionnels de la santé, l'association SPARADRAP vise à mieux informer et préparer les enfants et leurs parents à un soin, un examen de santé, une hospitalisation, favoriser une meilleure prise en charge de la douleur de l'enfant et valoriser le rôle des proches lorsque l'enfant est malade ou hospitalisé.

Ses activités sont variées : édition de documents pratiques illustrés pour les familles et les professionnels ; un site Internet www.sparadrap.org, pour informer et conseiller enfants, parents et professionnels ; des formations et des projets pilotes pour les professionnels.

En 2008, SPARADRAP a organisé un concours national sur la distraction des enfants lors des soins. Il a réellement permis d'identifier et de valoriser des initiatives déjà mises en place par des professionnels et de motiver d'autres équipes à se lancer dans cette démarche.

En se basant sur cette expérience positive, SPARADRAP lance un nouveau concours pour soutenir les services d'anesthésie. L'association poursuit ainsi ses actions pour améliorer l'accueil des enfants anesthésiés : des sifflets pour faciliter l'induction au masque, des supports d'information illustrés pour les enfants, un guide pour les professionnels, des conseils pour les parents sur Internet...



Abbott Laboratoire ABBOTT

10 rue d'Arcueil, 94528 Rungis – Tél. : 01 45 60 25 00 - www.abbott.fr

Contact presse : Domitille Depuiset, chargée Relations Médias – Direction de la Communication

Abbott est un groupe international travaillant au service de la Santé, qui se consacre à la recherche, au développement, à la fabrication et à la commercialisation de produits pharmaceutiques et médicaux, y compris de nutrition, de dispositifs chirurgicaux et de diagnostic.

Abbott est engagé dans le domaine de l'anesthésie depuis 1930, avec une gamme de produits en anesthésie générale et en anesthésie loco-régionale.

Au delà des médicaments, contribuer à l'amélioration des connaissances, développer les outils à disposition des médecins et augmenter le confort des patients sont des enjeux prioritaires pour Abbott. Cet engagement historique en anesthésie se traduit au quotidien par des actions d'information et de formation des professionnels de santé : médecins, infirmiers et pharmaciens hospitaliers. Abbott est ainsi partenaire des sociétés savantes dans la formation médicale continue, à la fois au niveau national et régional. En anesthésie loco-régionale par exemple, Abbott soutient des centres de formation répartis sur toute la France.

Abbott accompagne également, depuis de nombreuses années, l'association SPARADRAP dans la diffusion de livrets pédagogiques auprès des professionnels de santé, et est heureux de poursuivre cette année son partenariat en soutenant le lancement du nouveau concours sur l'anesthésie de l'enfant.



Fondation APICIL, Agir ensemble contre la douleur

21, place Bellecour, 69002 Lyon – Tél. : 04 78 38 44 70 – www.fondation-apicil.org

Contact : Nathalie Aulnette, directrice – info@fondation-apicil.org

Contact presse : Christophe Montfort – christophe@montfort-presse.com – 06 63 66 14 07

Reconnue d'utilité publique en mars 2004, la Fondation APICIL a pour objet la lutte contre la douleur, physique et psychique, à tous les âges de la vie. Dotée d'un capital de 9 millions d'euros, elle se classe parmi les grandes fondations françaises. Créée par le groupe de protection sociale du même nom, la Fondation APICIL accompagne et soutient des projets d'intérêt général, innovants et pérennes, visant à soulager la douleur, en France métropolitaine.

En tant que partenaire actif de la lutte contre la douleur, la Fondation APICIL s'engage aux côtés des organismes publics ou privés du monde médical, des institutions, et des associations à travers le soutien d'actions variées, visant à prévenir et soulager la douleur : recherche, formation, information, financement de matériel, prix et bourses, valorisation de pratiques innovantes.

La Fondation est présidée par Michel Angé et dirigée par Nathalie Aulnette. Elle est également encadrée par un conseil d'administration et un conseil scientifique engagé, composé de personnalités du monde médical qui mettent à disposition leurs compétences afin d'orienter le choix des projets soutenus.

La Fondation APICIL apporte son soutien au financement des prix destinés à récompenser les lauréats de ce concours.

Les partenaires du concours national sur l'anesthésie de l'enfant



Fondation de France

40, avenue Hoche, 75008 Paris – www.fondationdefrance.org

Contact : Charlotte de Lattre - Tél. : 01 44 21 87 47 - charlotte.delattre@fdf.org

La Fondation de France encourage les changements de pratique dans la prise en charge de la maladie grave et de la fin de vie des personnes particulièrement vulnérables : les enfants et les personnes âgées. Elle appuie également les projets visant à la prise en charge de la douleur des personnes ayant des difficultés à l'exprimer : celles atteintes de troubles psychiques et celles présentant certains handicaps. Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Elle agit dans quatre domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance, l'environnement et le développement de la philanthropie. En 2010, elle a accompagné 682 fonds et fondations créés sous son égide, et consacré 127 millions d'euros à la sélection, la distribution et le suivi de 8000 subventions, prix et bourses. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

Partenaire fidèle de l'association SPARADRAP, la Fondation de France avait déjà soutenu l'organisation du concours national sur la distraction des enfants lors des soins.



Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

28, place Saint-Georges, 75009 Paris – Tél. : 01 49 95 36 00 – www.unaf.fr

Contact : Nicolas Brun, chargé de mission – nbrun@unaf.fr

Créée en 1945, l'UNAF a pour objectif de représenter l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics. Elle regroupe 7 550 associations auxquelles adhèrent plus de 700 000 familles.

Très investie dans le domaine de la santé, l'UNAF réalise des enquêtes pour recueillir l'appréciation des familles sur la qualité et l'organisation de notre système de santé et participe à de nombreux groupes de travail sur la santé publique, l'organisation des soins, la prévention.

L'UNAF assume également la représentation des usagers du système de santé dans de nombreuses instances au niveau national, régional, départemental ou local. Enfin, l'UNAF est membre fondateur du Collectif Interassociatif sur la Santé (CISS) qui regroupe 37 associations nationales représentant les intérêts des personnes malades, handicapées, des consommateurs, des retraitées et des familles.

Depuis 1996, l'UNAF est un partenaire fidèle de SPARADRAP. Elle a contribué à l'édition d'un guide pour mieux accueillir les familles, d'un poster individuel pour mieux accompagner les enfants hospitalisés qui ne peuvent pas communiquer ainsi qu'au colloque sur la place des parents d'enfants hospitalisés.



Ministère du Travail, de l'emploi et de la santé

14, avenue Duquesne, 75007 Paris – www.sante.gouv.fr

Le concours national sur l'anesthésie a reçu le parrainage du Ministère de la Santé.